

M. Florent (Ecolo). – Monsieur le Ministre, la toute jeune section du GRACQ Rulles-Semois, active dans les communes d’Habay, d’Étalle et de Tintigny, a organisé ce dimanche 17 septembre 2023 une balade à vélo sur les principaux axes de liaison des trois communes ; l’occasion de relever d’importants points d’amélioration dans la zone.

Le GRACQ Rulles-Semois relève que la gare de Marbehan, placée sur l’axe 3 et très importante dans la région, reste toujours mal reliée pour les cyclistes. Par exemple, la voie cyclable qui devait relier Habay-la-Neuve à la gare reste un projet dans les cartons depuis de nombreuses années.

La randonnée a emprunté plusieurs axes qui s’avèrent dangereux en raison de l’important trafic routier, notamment sur la N83 Arlon-Tintigny ou encore sur l’axe Habay-Étalle N87. La traversée d’Étalle est également très compliquée pour les cyclistes.

Quels projets la Wallonie porte-t-elle pour relier les centres plus importants de la région – Habay, Étalle, Arlon, Tintigny et Virton – par des pistes cyclables ou des RAVeL sécurisés ?

Quels sont les points encore à améliorer ? Une attention a-t-elle été donnée aux points intermodaux tels que les arrêts de bus et la gare SNCB ?

Les trois communes – Habay, Étalle et Tintigny – ont-elles utilisé leur droit de tirage PIMACI pour améliorer la mobilité active ?

L’administration a-t-elle pris contact avec la jeune section du GRACQ pour entamer une relation constructive ?

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Henry.

M. Henry, Ministre du Climat, de l’Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures. – Monsieur le Député, le sud de la Wallonie et plus particulièrement les communes gaumaises que vous évoquez méritent toute notre attention.

Vu la configuration du relief et l’habitat qui s’est étendu de manière spécifique à cette région, le développement de l’usage du vélo doit s’effectuer en collaboration entre les communes et le SPW Mobilité et Infrastructures ainsi qu’avec l’AOT, l’OTW et la SNCB.

La réflexion sur les modes alternatifs et cyclables est menée. Ils sont étudiés et ensuite programmés pour être aménagés en prenant d’abord en compte les aspects liés à la sécurité de leurs usagers.

Divers projets sont repris dans les annexes 1 et 3 du plan Infrastructures et Mobilité pour tous de la Wallonie sur les communes d’Étalle, de Florenville, d’Habay, de

**QUESTION ORALE DE M. FLORENT À
M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE
L’ÉNERGIE, DE LA MOBILITÉ ET DES
INFRASTRUCTURES, SUR « LE LANCEMENT
DU GROUPE DE RECHERCHE ET D’ACTION
DES CYCLISTES QUOTIDIENS (GRACQ)
RULLES-SEMOIS »**

M. le Président. – L’ordre du jour appelle la question orale de M. Florent à M. Henry, Ministre du Climat, de l’Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures, sur « le lancement du Groupe de recherche et d’action des cyclistes quotidiens (GRACQ) Rulles-Semois ».

La parole est à M. Florent pour poser sa question.

Saint-Léger et de Virton. Il est difficile de les énumérer tous dans cette réponse.

Ceux-ci consistent en des réhabilitations de voiries avec aménagements de pistes cyclables ou de création de nouvelles pistes cyclables. L'investissement est étendu sur plusieurs années. Ces travaux doivent être complétés par les aménagements sur les domaines communaux, ce qui est possible grâce au budget du droit de tirage du PIMACI.

Les points intermodaux sont pris en considération dans ce cadre puisque 30 % de l'enveloppe PIMACI doivent être dédiés à de l'intermodalité. Il peut s'agir soit de l'aménagement d'un lieu d'intermodalité, soit des rabattements vers une gare ou un arrêt de bus d'une ligne structurante.

Parmi les trois communes citées, seules celles d'Étalle et de Tintigny ont recours au PIMACI. Les travaux n'ont pas encore débuté. **La Commune de Habay a renoncé à ce droit de tirage.**

La Direction des routes du Luxembourg n'a pas attendu la création de la jeune section du GRACQ Rulles-Semois pour être en contact avec celui-ci.

Le processus de fonctionnement est le suivant. Le GRACQ prend connaissance de la liste des projets du PIMPT et donne ses remarques sur tous les projets. Le SPW les analyse et les prend en considération en fonction de leur adéquation technique et budgétaire, et de leur pertinence.

La désignation de la nouvelle présidente du GRACQ Wallonie a déjà permis de réactiver les contacts. La création de ce nouveau groupement plus local qu'est le GRACQ Rulles-Semois les dynamisera.

M. le Président. – La parole est à M. Florent.

M. Florent (Ecolo). – Je vous remercie.

La N83 est un véritable point noir parce que c'est un axe très roulant. Même s'il y a une piste cyclable à pas mal d'endroits, on est côtoyé par des voitures, parfois très proches des vélos, qui dépassent allègrement les 90 kilomètres par heure.

La création de nouvelles pistes cyclables sécurisées est essentielle pour rendre le vélo quotidien dans cette belle région rurale.

Par ailleurs, l'entretien des pistes existantes est aussi l'un des points noirs. Je veux attirer l'attention de nos gestionnaires pour que ces pistes soient clairement entretenues lorsque les feuilles tombent et lorsqu'il neige parce qu'actuellement ce n'est pas toujours facile.